



Fausse attestation par négligence

Par **Huiay**, le **26/06/2014** à **07:20**

Bonjour,

Dans quel type de cas peut-on aller en prison (ou tout autre sanction corporelle) pour la réalisation d'une fausse attestation par négligence (<http://www.wisegeek.org/what-is-negligent-misrepresentation.htm>) (en anglais).

Est ce une question de degré de négligence ? De degré de conséquences de la négligence ?

Merci

Par **Lag0**, le **26/06/2014** à **07:42**

Bonjour,

Vous avez déjà posté cette question là :

http://www.experatoo.com/droit-penal-general/fausse-attestation-negligente_128364_1.htm

Merci de ne pas ouvrir plusieurs discussions pour le même sujet, c'est contraire aux règles d'utilisation de ce forum.